

## Atelier : Covoiturage

Référent : Frédéric Wagret

---

La voiture existe ! la question posée est : comment en faire un moyen de transport bénéfique pour le citoyen(ne) et la collectivité en s'appuyant sur les études déjà été faites et sur le travail fait par le groupe de Fontenaisiens qui a réfléchi sur cette question.

Les idées et les moyens proposés sont :

- Mise en place par la ville d'une plateforme de rencontre informatique accessible par son site web : la ville amorce la mise en place de ce dispositif pour permettre aux utilisateurs de se connaître.
- La ville prend en charge la création et la maintenance de la plateforme accessible.
- La ville peut inciter à l'usage de ce mode de déplacement avec contreparties pour les utilisateurs par exemple réductions sur l'usage d'un service public comme les abonnements piscine, médiathèque, théâtre, etc.
- Les usagers peuvent convenir d'une contrepartie (financière ou de service) pour les trajets réguliers ou occasionnels.
- Identifier les lieux de rendez-vous par des aménagements spécifiques sur la ville (lesquels ?)
- Motiver les Fontenaisiens à s'inscrire dans les dispositifs d'auto-partage. S'inspirer des expériences déployées dans des régions comme la Bretagne ou les Hauts de France.
- Les crédits d'impôts pourraient être utilisés comme levier pour intéresser les usagers à s'inscrire dans une dynamique de covoiturage
- ITER a mis en évidence que plus de 30 % des déplacements des Fontenaisiens se font dans un rayon de 3 kms, le covoiturage pourrait être utile afin de diminuer la place de la voiture dans l'espace public

Le bien-être, l'intergénérationnel, la culture écologique et le lien social sont les mots d'ordre qui émanent des conclusions de cet atelier.

Idées-clés :

- Privilégier l'usage vs la propriété : on n'est plus propriétaire de la voiture mais de son usage : le déplacement
- Les outils : plateforme, lieux dédiés, rôle de la collectivité qui est amorceur, facilitateur, incitateur
- Aller au-delà du covoiturage : Promouvoir un service lié à l'objet : autopartage, nouvelles pratiques

Remarque de M. Stein :

Il existe une plateforme « Solimobi », lancée par une jeune entrepreneuse qui propose à tout un chacun de partager gratuitement ses trajets en transports en commun mais aussi, et surtout, à pied, en trottinette ou à vélo. Et ce, partout en France. Par exemple pour les collectivités Solimobi propose des Co-trajets et activités à pied, transports en commun, vélo et trottinette entre agents. Possibilité d'ajouter du covoiturage, etc.

